



DOSSIER INFORMATION

A conserver

FORMATION BPJEPS LTP 2022-2023

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : ANIMATEUR

Mention : LOISIRS TOUS PUBLICS

Retour du dossier d'inscription dûment complété avant le **24 août 2022**

SPE Formation

6, rue de la Pantarelle – 12000 RODEZ

Référente administrative : julie.speformation@orange.fr / 05-65-68-30-13

www.spe-formation.com



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :
Actions de formation
Validation des Acquis de l'Expérience
Centre de Formation des Apprentis

Le **DIPLOME**

Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, permettant à son titulaire d'encadrer tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Il intervient notamment auprès d'enfants et de jeunes et peut être amené à diriger un accueil collectif de mineurs. Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation. Il construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage.

DATES de la FORMATION

Du 12 septembre 2022 au 27 septembre 2023

CONTENU de FORMATION

FORMATION EN CENTRE : 627 HEURES

2 unités capitalisables transversales :

UC 1 encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

2 unités capitalisables de mention :

UC 3 conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

UC 4 mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

FORMATION EN STAGE : 1074 HEURES

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

CONDITIONS d'ACCÈS

Prérequis :

-Être titulaire du PSC1, ou SST en cours de validité, ou diplôme équivalent.

-Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures (attestation de la ou les structure(s) d'accueil).

-Satisfaire à l'épreuve de sélection de SPE Formation.

☞ Qualifications permettant d'être dispensé de la justification de l'expérience d'animateur :

BAPAAT/CPJEPS ; CQP Animateur Périscolaire ; BAFA, BAFD ; BAC Pro "service de proximité et vie locale" ; BAC Pro Agricole (toute option) ; Brevet Professionnel délivré par le ministère de l'Agriculture (toute option) ; BPJEPS (toute spécialité)

Aménagement :

Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap ou les personnes atteintes de troubles des apprentissages. Ces aménagements peuvent être pédagogiques, organisationnels, techniques et humains.

EPREUVES de SELECTION

EPREUVES DE SELECTIONS DE SPE FORMATION : le 30 août 2022

Les épreuves de sélection se composent d'une épreuve écrite et d'un entretien oral

L'épreuve écrite d'une durée de 1h30 a pour objectif d'apprécier les capacités d'expression et de réflexion des candidats sur le métier d'animateur et de directeur.

L'entretien oral d'une durée de 15 minutes permet d'évaluer les motivations, le niveau des candidats, leurs aptitudes à suivre la formation et la cohérence de leur projet professionnel.

Le jury aura comme support le dossier d'inscription dûment complété :

- CV : état civil, études effectuées, diplômes obtenus ou niveau atteint, situation professionnelle
- Expériences dans le domaine de l'animation
- Motivations et projet professionnel

POSITIONNEMENT

Le positionnement a pour objectif de proposer un parcours individualisé de formation incluant des propositions d'allègements de séquences de formation. Le candidat devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives.

Les modalités du positionnement seront communiquées aux candidats retenus à l'issue des épreuves de sélection.

A l'issue des différentes épreuves du positionnement, les candidats seront informés lors d'un entretien individuel des propositions d'allègements éventuels de formation.

AUTRES FORMATIONS

Formation de secourisme (PSC1)

DATES : à définir (de 17h à 20h30)

DUREE : 07 heures

Le coût de la formation s'élève à 65 euros. La formation sera maintenue sous réserve d'un minimum de 6 candidats.

Mon STATUT en FORMATION

Ma formation en tant que **stagiaire de la formation professionnelle** :

- Soit je finance ma formation
- Soit je fais valoir mes droits au CPF (Compte Personnel de Formation)

Ma formation en tant que **salarié** :

- Prise en charge de ma formation par mon employeur
- Prise en charge de ma formation dans le cadre du CPF de Transition Professionnelle
- Prise en charge de ma formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Ma formation en tant qu'apprenti :

- Une formation gratuite : aucune contrepartie financière ne peut m'être demandée.
- Un diplôme : j'obtiens un diplôme dans une situation de travail et en étant rémunéré.
- Un statut de salarié : j'ai un statut salarié et le temps consacré aux enseignements en CFA est compris dans mon horaire de travail.
- Un accompagnement : je suis accompagné par un maître d'apprentissage qui facilite mon insertion dans l'entreprise.
- Une carte étudiant : une « carte d'étudiant des métiers » m'est délivrée par le centre qui assure ma formation.

COÛT de la FORMATION

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

Quel que soit mon statut en formation, cette dernière peut être réalisée sur 2 ans afin de pouvoir adapter le planning aux contraintes des structures de stage ou entreprises employeuses, mais aussi permettre d'intégrer des options dans le parcours de formation.

BPJEPS LTP

	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	627	7 210.50 €
Stagiaire en apprentissage	630	9 425.00 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	627	5 643,00 €

Nous attirons votre attention sur les deux points suivants

-dans le cadre d'une demande de financement auprès d'un OPCO, CPF, CPF de transition professionnelle, la demande doit être déposée entre 3 mois à 6 mois avant le début de la formation.

Nous contacter pour plus d'information

Nous vous proposons un accompagnement dans vos démarches de demande de financement

NOTE IMPORTANTE

*Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle.
Elles sont susceptibles de modifications.
Elles sont soumises à l'habilitation de la DRAJES Occitanie.*

PLANNING BPJEPS Loisirs tous Publics

Sept. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022	Déc. 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Aout 2023	Sept. 2023
1	1	1 FERIA		1	1	1	1	1 FERIA	1	1	1	1
2	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3		3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4		4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5		5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6		6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7		7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8		8	8	8	8	8 FERIA	8	8	8	8
9	9	9		9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10		10	10	10	10 FERIA	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIA		11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12		12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13		13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14		14	14	14	14	14	14	14 FERIA	14	14
15	15	15		15	15	15	15	15	15	15	15 FERIA	15
16	16	16		16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17		17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18		18	18	18	18	18 FERIA	18	18	18	18
19	19	19		19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20		20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21		21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22		22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23		23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24		24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25		25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26		26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27		27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28		28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29		29	29	29	29	29 FERIA	29	29	29	29
30	30	30		30	30	30	30	30	30	30	30	30
	31			31		31		31		31		

PLANNING BPJEPS LTP en APPRENTISSAGE

Sept. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022	Déc. 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Aout 2023	Sept. 2023
1	1	1 FERIA	1	1	1	1	1	1 FERIA	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIA	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10 FERIA	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIA	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14 FERIA	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIA	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18 FERIA	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29 FERIA	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	31		31			31		31		31		